

## CONTACTEZ-NOUS

La chargée de mission Appui RH est à votre disposition pour toutes demandes d'informations ou prises de rendez-vous :

Fabienne GENDRIN  
01 39 07 87 74  
fabienne.gendrin@yvelinesactives.fr  
www.yvelinesactives.fr

Le **service** d'appui RH d'Yvelines Actives facilite l'accès à l'information et à l'accompagnement personnalisé des TPE de moins de 20 salariés et des associations de moins de 50 salariés dans leurs démarches.

Rencontrez votre professionnel des RH, il peut se déplacer dans votre entreprise.



## INFORMEZ-VOUS

Nous mettons à votre disposition des documents pratiques et vous conseillons sur les différentes thématiques RH.

**FRANCEACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés  
YVELINES

ne pas jeter sur la voie publique / design graphique : www.phillographiste.com - Imp. Rivet Presse Edition, Limoges



## Service d'appui RH

**FRANCEACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés  
YVELINES

**INTERLOCUTEUR  
PRIVILÉGIÉ**  
Réseau &  
Partenaires

**POINT INFOS**  
Droit du travail,  
Obligations,  
Gestion du personnel  
et compétences

**ACCOMPAGNEMENT  
GRATUIT**  
Ateliers & outils

  
**Services  
d'appui  
RH PME**  
Directe  
Ile-de-France



**Vous êtes chef d'entreprise d'une TPE de moins de 20 salariés, ou dirigeant d'une ASSOCIATION de moins de 50 salariés ?**

- ◆ Vous cherchez un soutien dans la gestion de votre personnel au quotidien ?
- ◆ Vous aimeriez être accompagné dans vos démarches de recrutement, de contractualisation ?
- ◆ Vous désirez être informé sur l'actualité des ressources humaines ?
- ◆ Vous avez des interrogations sur le droit du travail et vos obligations en tant que responsable ?
- ◆ Vous vous interrogez sur les dispositifs d'aides à destination des TPE et des associations ?

**Le service d'appui RH est à votre disposition pour vous aider.**

Service de proximité financé par la DIRECCTE, le SARH vous apporte **une aide gratuite** dans la gestion de vos Ressources Humaines.

## DOMAINES D'INTERVENTION

### RECRUTEMENT

Définition du besoin, rédaction d'une offre d'emploi, processus de recrutement, information sur les aides financières disponibles.

### DROIT SOCIAL

Mise en œuvre et respect de la réglementation au sein de l'entreprise (affichages obligatoires, médecine du travail, document unique, pénibilité).

### GESTION DES COMPÉTENCES

Informar sur les obligations légales en matière de formation, aider à mettre en place des outils.

## ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

- Un premier niveau d'information,
- Des ateliers collectifs (Club RH, ateliers pratiques, formation flash, etc.),
- Un accompagnement individualisé (sur rdv ou en entreprise),
- Des ressources documentaires et des outils adaptés.

## GUICHET UNIQUE

**INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ, en lien avec un réseau de partenaires :**

OPCA, Pôle Emploi, APEC, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ARACT, organisations patronales, réseaux d'entreprises, etc.